

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04084
Numéro SIREN : 818 520 611
Nom ou dénomination : Keys REIM

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2019 sous le numéro de dépôt 124562

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-12-2019

N° DE DEPOT : 124562

N° GESTION : 2016B04084

N° SIREN : 818520611

DENOMINATION : Keys REIM

ADRESSE : 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris

MILLESIME : 2018



SAS KEYS REIM

Siège social : 11, rue Jean Mermoz – 75 008 PARIS
S.A.S. au capital de 300.000 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

S.A.S. Groupe AEE

Société d'Expertise Comptable - Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes - Inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 40-42, rue Laugier - 75017 Paris

Tél. : 01 44 09 17 17 - Fax. : 01 47 66 83 30 - e-mail : groupedmp@groupe-dmp.com - web : www.groupe-dmp.com

S.A.S. au capital de 250 000 euros - SIRET 692 009 558 00077 - TVA Intracommunautaire : FR57 692 009 558 - CODE APE 6920Z

S.A.S. KEYS REIM

Exercice clos le 31 décembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KEYS REIM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Président.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 mars 2019

Le Commissaire aux comptes
S.A.S. GROUPE A.E.E.



Thierry NOEL

Bilan SASU KEYS REIM

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	212 700	92 763	119 937	155 389
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	184 992	5 177	179 815	
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	84 583	11 394	73 189	13 009
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 213 000		2 213 000	51 000
Créances rattachées à des participations	27 778		27 778	2 009
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 600		3 600	21 135
ACTIF IMMOBILISE	2 726 653	109 334	2 617 319	242 542
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acptes versés	3 073		3 073	6 321
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	11 291 033		11 291 033	3 262 805
Autres créances	2 480 105		2 480 105	123 942
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 409 518		6 409 518	1 069 477
Charges constatées d'avance	155 230		155 230	82 911
ACTIF CIRCULANT	20 338 959		20 338 959	4 545 457
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	23 065 612	109 334	22 956 279	4 787 999

Bilan SASU KEYS REIM

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital		
Capital	300 000	300 000
dont versé	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	23 282	843
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	442 361	16 016
Résultat		
Résultat de l'exercice	4 868 412	448 784
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 634 055	765 643
Provisions pour risques	10 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	10 000	
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		575
Emprunts et dettes financières diverses		29 110
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 355 351	2 526 641
Dettes fiscales et sociales	5 375 254	1 458 458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 581 618	7 573
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	17 312 224	4 022 356
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	22 956 279	4 787 999

Compte de résultat SASU KEYS REIM

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	23 488 684	8 791 540
Production vendue de services Export	806 530	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	24 295 214	8 791 540
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges		
Autres produits	170 720	269 749
Total des produits d'exploitation	24 465 934	9 061 290
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	13 550 196	6 958 305
Impôts, taxes et versements assimilés	205 780	68 187
Salaires et Traitements	2 036 306	743 894
Charges sociales	840 230	320 925
Dotations aux amortissements sur immobilisations	51 535	35 938
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	505 229	263 810
Total des charges d'exploitation	17 189 275	8 391 058
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 276 659	670 232
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations	71	9
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés		
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	71	9
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	206	404
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	206	404
RESULTAT FINANCIER	-135	-395
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 276 524	669 836

Compte de résultat SASU KEYS REIM

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60	
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		
Total produits exceptionnels	60	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	10 000	
Total charges exceptionnelles	10 005	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 945	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	2 398 167	221 052
TOTAL DES PRODUITS	24 466 065	9 061 298
TOTAL DES CHARGES	19 597 653	8 612 514
BENEFICE OU PERTE	4 868 412	448 784

Annexe SASU KEYS REIM

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques		X	
- Règles et méthodes comptables	X		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	X		
- Détail des immobilisations		X	
- Frais d'établissement		X	
- Frais de recherche et de développement		X	
- Fonds commercial		X	
- Charges financières incluses dans le coût de production		X	
- Immobilisations en cours de production		X	
- Approche par composant		X	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		X	
- Estimation du portefeuille de TIAP		X	
- Liste des filiales et participations	X		
- Détail des amortissements	X		
- Stocks et en-cours		X	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant	X		
- Détail des créances et échéances	X		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		X	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		X	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		X	
- Valeurs mobilières de placement		X	
- Dépréciation des actifs		X	
- Dépréciation des stocks		X	
- Dépréciation des créances		X	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		X	
- Charges à payer		X	
- Produits à recevoir		X	
- Composition du capital	X		
- Parts bénéficiaires		X	
- Obligations convertibles échangeables		X	
- Actions propres		X	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	X		
- Tableau de variation des capitaux propres	X		
- Provisions réglementées		X	
- Provisions	X		
- Echéances des dettes	X		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		X	
- Passifs sans évaluation fiable		X	
- Primes de remboursement d'emprunts		X	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		X	
- Clause de réserve de propriété		X	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		X	
- Règlement des difficultés des entreprises		X	
- Charges constatées d'avance		X	
- Produits constatés d'avance		X	

Annexe SASU KEYS REIM

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées	x		
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables SASU KEYS REIM

Désignation de la société : SASU KEYS REIM

Annexe au bilan avant répartition de la situation au 31 décembre 2018, dont le total est de 22 956 279 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 868 412 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs. En matière de définition, comptabilisation, évaluation, amortissement et dépréciation des actifs, les principes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC n° 2014-03.

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard des tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos au 31/12/2018 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables SASU KEYS REIM

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SASU KEYS REIM, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Leur montant est jugé non significatif.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est calculé à la clôture de l'exercice sur la base des rémunérations éligibles.

Ce produit est comptabilisé en diminution des charges de personnel (rubrique "charges sociales") conformément à la préconisation de la note d'information du 28 février 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Informations relatives au bilan SASU KEYS REIM

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif immobilisé

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	212 700			212 700
Immobilisations incorporelles	212 700			212 700
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		184 992		184 992
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 497	71 086		84 583
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 497	256 078		269 575
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	53 009	2 187 770		2 240 778
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 135		17 535	3 600
Immobilisations financières	74 144	2 187 770	17 535	2 244 378
ACTIF IMMOBILISE	300 340	2 443 848	17 535	2 726 653

Informations relatives au bilan SASU KEYS REIM

Tableau-liste des filiales et participations

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
KEYS VALUE ADDED PARTICIPA	1 000	-22 688	100,00	1 000	1 000	27 707		1 130	-22 431	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										
(Montants en K€)										

Intitulés des colonnes :

- (1) Capital
- (2) Capitaux propres autres que le capital
- (3) Quote-part du capital détenue (en %)
- (4) Valeur brute comptable des titres détenus
- (5) Valeur nette comptable des titres détenus
- (6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés
- (7) Montant des cautions et avals donnés par la société
- (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé
- (9) Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos
- (10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

Informations relatives au bilan SASU KEYS REIM

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	57 311	35 452		92 763
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions		5 177		5 177
Inst. techniques, matériel et outillage industriels				
Inst. géné. agencements et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	488	10 907		11 394
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	488	16 083		16 571
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	57 798	51 535		109 334

Informations relatives au bilan SASU KEYS REIM

Actif circulant

Détail des créances et échéances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	27 778	27 778	
Prêts			
Autres	3 600	3 600	
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 291 033	11 291 033	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	1 985	1 985	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée	597 348	597 348	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	97 453	97 453	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 783 319	1 783 319	
Charges constatées d'avance	155 230	155 230	
Total	13 957 746	13 957 746	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Informations relatives au bilan SASU KEYS REIM

Capitaux propres**Composition du capital**

Capital d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 300,000 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	1 000	300,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	1 000	300,00

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

Décision de l'assemblée générale du 21 juin 2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	16 016
Résultat de l'exercice précédent	448 784
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	464 800
Affectations aux réserves	22 439
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	442 361
Total des affectations	464 800

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Augmentation du capital	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	300 000					300 000
Réserves légales	843	22 439				23 282
Report à nouveau	16 016	426 345				442 361
Résultat	448 784	-448 784	4 868 412			4 868 412
Total Capitaux Propres	765 643		4 868 412			5 634 055

Informations relatives au bilan SASU KEYS REIM**Provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		10 000			10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		10 000			10 000

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	10 000	

*Informations relatives au bilan SASU KEYS REIM***Dettes****Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	6 355 351	6 355 351		
Dettes fiscales et sociales	5 375 254	5 375 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 581 618	5 581 618		
Produits constatés d'avance				
Total	17 312 224	17 312 224		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Informations relatives au compte de résultat SASU KEYS REIM**Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre des honoraires du commissaire aux comptes :

– contrôle légal des comptes annuels : 12 000 euros TTC.

Parties liées**Liste des transactions significatives**

Les opérations réalisées au cours de l'exercice avec les parties liées entrant dans le cadre de l'article 833-16 du PCG sont les suivantes :

Conventions	Parties prenantes à l'acte	Comptes annuels 31/12/2018
Contrat de sous-location	Keys Properties (RCS 814 813 762)	Charge : 114 546€
Contrat de prestation de services	Keys AM (RCS 837 484 013)	Charge : 2 533 770€
Gestion administrative et de gestion	Keys Properties Monaco (RCS 1155401)	Charge : 20 000€
Assistance et prestation de services	Filiales des FPS Keys Rendement Gans et Liberté	Produit : 1 158 453€
Montage d'emprunt obligataire	Filiales des FPS Keys Rendement Gans et Liberté, Keystone Placement	Produit : 277 000€
Assistance à la cession	Filiales de Keystone Placement et du FPS Keys Selection	Produit : 1 893 903€

*Autres informations SASU KEYS REIM***AUTRES INFORMATIONS****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE acquis au titre de la période close au 31 décembre 2018 s'élève à 5 020 euros.

Le crédit d'impôt 2018 a été utilisé pour l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers notamment d'effort en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

Effectifs

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Total	20	

Keys REIM
Société par actions simplifiée
Au capital social de 300.000 euros
Siège social : 11, rue Jean Mermoz, 75008 Paris
818 520 611 RCS Paris
(ci-après la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
le vingt-huit mars,
A dix heures trente,

la société **Keys AM**, société par actions simplifiée au capital de 350.000 euros, dont le siège social est au 11, rue Jean Mermoz – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro unique 818 520 611 RCS Paris (« l'Associé Unique »), représentée par son président, la société Keys Asset Management, société anonyme de droit luxembourgeois au capital social de 60.000 euros, ayant son siège social situé au 32-36, boulevard d'Avranches L-1160 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B157691 et représentée par ses administrateurs, messieurs Pierre Mattei et Cyril Garreau, dûment habilités aux fins des présentes,

agissant en qualité d'associé unique détenant la totalité des actions composant le capital de la Société.

en l'absence du représentant de la société Groupe AEE, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoqué,

L'Associé Unique déclare avoir pris connaissance ou reçu copie des documents suivants :

- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- le texte des projets de décisions.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes relatives à :

- Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Approbation des comptes dudit exercice. Quitus au Président et au commissaire aux comptes ;
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Augmentation du capital social réservée aux salariés en application de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce ;
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique donne quitus au Président et au commissaire aux comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Détermination du résultat distribuable

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **4.868.412 euros**
- Prise en compte du report à nouveau créditeur : **442.361 euros**

Soit un total à affecter de : 5.310.773 euros

Affectation du résultat distribuable

- Au poste « Réserve Légale » : **6.718 euros**
(laquelle est ainsi portée à 10% du capital social)
- Au poste « Autres réserves » : **1.000.000 euros**
- Au poste « Report à nouveau » : **4.304.055 euros**

Soit un total de : 5.310.773 euros

L'Associé Unique reconnaît par ailleurs qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique délibérant en application de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce :

- prend acte que le Président lui a proposé de se prononcer sur un projet tendant à la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail,
- prend acte également du rapport établi par le Commissaire aux comptes sur l'augmentation de réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise,
- et refuse de décider une telle augmentation de capital.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique, après lecture.

L'Associé Unique
La société Keys AM
Représentée par la société **Keys Asset Management**
Elle-même représentée par



Monsieur Pierre Mattei

Monsieur Cyril Garreau
représenté par Monsieur
Pierre Mattei

